



STOP À UNE POLITIQUE TARIFAIRE RÉPRESSIVE !

COSMO, outil technologique dernier cri, est en cours de déploiement. A de nombreuses reprises, la CGT a dénoncé la disparition du tarif guichet qui remet en cause un des fondamentaux du service public, l'égalité de traitement !

La CGT constate que la direction n'a aucunement cherché à revoir sa copie.

Au regard du climat dans et en dehors des trains, nous craignons fortement que les ASCT, avec la mise en place du nouvel outil de contrôle Cosmo, se retrouvent dans des situations de plus en plus conflictuelles, stressantes et agressives.

En effet, alors que la direction ne cesse depuis des années de justifier ses réorganisations et ses évolutions des métiers de la filière voyageurs par la nécessité d'un meilleur service aux « clients », elle s'engage maintenant dans le tout répressif avec la disparition du tarif guichet et l'apparition d'un tarif forfaitaire majoré.

De plus, la direction laisse entendre que, sur le périmètre TER, la responsabilité de ces nouvelles mesures tarifaires incomberait aux Autorités Organisatrices (AO). L'art et la manière de se dédouaner....

Pour la CGT, la direction SNCF applique immédiatement la double peine pour les usagers des TER, TGV et INTERCITÉS !

Comment aujourd'hui peut-elle justifier qu'un usager paie le prix majoré de son billet, alors qu'elle ne lui donne pas la possibilité de l'acheter en gare ?

Le comble de l'incohérence est atteint lorsqu'il est demandé au voyageur verbalisé de s'adresser au service après-vente et de justifier l'absence de guichet ou d'une panne de distributeur, s'il veut obtenir un éventuel remboursement de l'amende forfaitaire.

Déjà, des associations d'usagers s'expriment et s'insurgent contre ce nouveau dispositif tarifaire.

La CGT affirme qu'une politique tarifaire répressive n'est pas le meilleur moyen de fidéliser les usagers.



Les ASCT ne sont pas des cobayes.

Cette discrimination tarifaire pose également un point essentiel que tout employeur a l'obligation de respecter, à savoir la sécurité des salariés (*article L.4121-1 du code du travail*). Or, avec ces majorations abusives des tarifs, cette sécurité n'est plus garantie.

Aveuglée par son empressement à tourner le dos au service public, la Direction engage l'intégrité physique et mentale des ASCT. Dans le même temps, elle continue de fermer des guichets (pour les 5 premiers mois de 2019, 750 emplois sont envisagés d'être supprimés à la vente), de restreindre leurs heures d'ouverture et de déshumaniser les gares, sans se soucier des conséquences pour les cheminots et les usagers.

Il apparaît que dans le cadre du déploiement imminent en territoires de l'outil COSMO, de nombreux ASCT n'ont pas reçu la moindre formation. Elle est pour nous indispensable, et ce n'est pas aux ASCT non formés d'expliquer aux usagers les changements à venir.

Pour l'égalité de traitement des usagers et la sécurité des ASCT, la CGT continue d'agir

La CGT a alerté par courrier¹ l'ARF (Association des régions de France) et les conseils régionaux des conséquences de ces mesures. Certaines régions se sont déjà positionnées pour demander à la SNCF une autre décision. A notre connaissance, pas de réponse à ce jour de la direction.

La Fédération CGT des Cheminots exige que la direction revienne à des pratiques commerciales conformes au rôle de l'entreprise publique et ré-humanise les gares, les guichets et les trains afin de répondre aux besoins des usagers des TER, TGV et INTERCITÉS et pour la sécurité des ASCT.

Nous demandons également le retour du tarif guichet et la mise en place de formations professionnelles à la hauteur des exigences du service public.

Le traitement de ce dossier est à l'image de ce qui est entrepris par la direction de l'entreprise depuis des mois : faire du business à n'importe quelle condition. Or, la SNCF appartient à la nation, elle est une entreprise publique de service public et c'est TOUS ENSEMBLE CHEMINOTS ET USAGERS que nous lui imposerons d'autres choix.

¹ Tract CTN Trains du 30 janvier 2019 ;
Lettre à l'ARF du 21 février 2019